

Ecrit par le 18 mai 2026

Sécurité incendie : le préfet de Vaucluse hausse le niveau de vigilance dans les ERP



À la suite de l'incendie mortel survenu le 1er janvier dans un établissement festif à [Crans-Montana](#) en Suisse, le préfet de Vaucluse, [Thierry Suquet](#), appelle les maires et les exploitants d'établissements recevant du public à une vigilance renforcée. Bars, salles de danse et lieux festifs, notamment ceux disposant d'un sous-sol, sont particulièrement concernés par des contrôles inopinés annoncés dans les prochaines semaines.

Le drame survenu au bar Le Constellation, à Crans-Montana, a agi comme un électrochoc au-delà des frontières suisses. En Vaucluse, le préfet Thierry Suquet a souhaité rappeler avec force l'absolue nécessité du respect des règles de prévention des risques d'incendie dans les [établissements recevant du public](#) (ERP). Une attention particulière est portée aux établissements festifs : bars, restaurants, débits de boissons, salles de spectacles ou de danse, dont certains accueillent du public en sous-sol,

Ecrit par le 18 mai 2026

configuration reconnue comme plus à risque en cas d'incendie.

Responsabilités partagées, obligations claires

Si les propriétaires et exploitants demeurent les premiers responsables de la sécurité du public dans leurs établissements, les maires exercent, en tant qu'autorité de police, un rôle central de contrôle. Ils doivent veiller au respect de la réglementation incendie et à la bonne tenue des visites des commissions de sécurité, auxquelles participent les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours ([SDIS](#)).

Des commissions au top

Le préfet indique s'être assuré qu'aucun retard significatif n'était constaté dans l'organisation de ces commissions en Vaucluse, tout en appelant les élus locaux à maintenir un haut niveau d'exigence, notamment pour les établissements les plus sensibles.

Les 'petits établissements' aussi concernés

Contrairement à une idée répandue, les ERP de 5^e catégorie sans locaux à sommeil, dits 'petits établissements', ne sont pas dispensés du respect des règles de sécurité incendie. S'ils ne sont pas soumis à une autorisation préalable d'ouverture ni à des visites périodiques systématiques, ils restent pleinement assujettis aux obligations réglementaires : dégagements suffisants et dégagés, signalisation des issues de secours, conformité des installations électriques et gaz, présence d'extincteurs, éclairage de sécurité, dispositifs d'alarme et désenfumage adaptés. Pour faciliter l'appropriation de ces exigences, une fiche récapitulative de la réglementation a été transmise aux maires, avec instruction de la diffuser à l'ensemble des exploitants concernés.

Des contrôles inopinés annoncés

Dans ce contexte de vigilance renforcée, le préfet annonce la mise en œuvre de contrôles inopinés par les commissions de sécurité compétentes. Ces inspections cibleront en priorité les [établissements festifs](#) de types L (Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou polyvalentes), N (Restaurants et débits de boissons) et P (Salles de danses et salles de jeux), en particulier ceux disposant de sous-sols accessibles au public. La réglementation autorise en effet ces contrôles, y compris dans les ERP de 5^e catégorie, dès lors qu'un doute sérieux existe quant à la sécurité des personnes accueillies. L'objectif ? Prévenir tout risque majeur et éviter qu'un drame similaire ne se reproduise sur le territoire.

Source : Préfecture de Vaucluse.

Mireille Hurlin

88% des Français prévoient de fréquenter les

Ecrit par le 18 mai 2026

bars, cafés et restaurants cet été



Selon la récente étude menée par [OpinionWay](#) pour [Orisha Distribution](#), les Français montrent un engouement renouvelé pour les bars, cafés et restaurants cet été, malgré le contexte économique incertain. Voici les principaux enseignements de cette enquête qui traduit un optimisme grandissant quant aux sorties estivales.

Un retour en force dans les établissements

88% des Français prévoient de fréquenter les bars, cafés et restaurants cet été. Ce chiffre témoigne d'une vitalité remarquable avec 14% des répondants qui envisagent d'y aller plus souvent qu'à la même période l'année précédente. Cette hausse est particulièrement marquée chez les jeunes de moins de 35 ans, dont 24% prévoient de s'y rendre plus fréquemment, affirmant ainsi leur attachement à ces lieux de convivialité et de détente.

Une fréquentation augmentée malgré la conjoncture

Ecrit par le 18 mai 2026

L'étude révèle que les intentions de sorties dans les établissements sont en hausse de 3 points par rapport à 2022. Les catégories socio-professionnelles supérieures et les jeunes sont les plus enclins à maintenir ou augmenter leur fréquentation. En particulier, 70% des CSP+ anticipent une fréquentation similaire ou supérieure à celle de l'été dernier.

Des dépenses raisonnées mais présentes

Les Français, tout en exprimant leur intention de fréquenter ces lieux, montrent une tendance à rationaliser leurs dépenses. Le budget moyen alloué aux bars et restaurants reste significatif avec des prévisions de dépenses atteignant en moyenne 159€ pour les restaurants et 55€ pour les bars et cafés chaque mois. Les jeunes et les hommes en particulier sont plus enclins à dépenser des sommes importantes avec des budgets moyens plus élevés que leurs homologues.

Les jeunes apparaissent plus enclins à dépenser des sommes importantes dans les cafés et bars : 14% des moins de 35 ans prévoyant un budget mensuel supérieur à 100€ contre 7% seulement des 35 ans et plus.

Les Jeux Olympiques en toile de fond

Bien que seulement 17% des Français envisagent de suivre les Jeux Olympiques de Paris 2024 dans ces établissements, une majorité exprime leur attachement aux bars et restaurants pour des raisons culturelles et sociales plutôt que sportives. Ces lieux demeurent des symboles de l'art de vivre à la française et jouent un rôle crucial dans la création de liens sociaux.

Les jeunes se montrent plus intéressés par le suivi des compétitions olympiques et paralympiques dans les bars, cafés et restaurants. En effet, 30% des moins de 35 ans prévoient de regarder ces événements dans ces lieux contre seulement 13% des 35 ans et plus, et 9% des plus de 50 ans.

Les Franciliens, peut-être plus exposés à la communication autour des Jeux Olympiques, sont également plus enclins à fréquenter ces établissements pour suivre les épreuves. 24% des habitants de l'Île-de-France envisagent de regarder les compétitions dans les bars, cafés et restaurants comparé à seulement 15% des habitants du reste de la France.

Cette troisième édition de l'enquête 'Les Français et les restaurants, cafés et bars' met en lumière un optimisme durable et une fréquentation en hausse malgré les défis économiques. Les bars, cafés et restaurants s'affirment comme des piliers incontournables de la vie sociale française, prêts à accueillir les consommateurs pour un été sous le signe de la convivialité et du partage.

« Les bars, cafés et restaurants s'affirment comme des piliers incontournables de la vie sociale française, prêts à accueillir les consommateurs pour un été sous le signe de la convivialité et du partage », souligne Caroline Casaleggio, Directrice Exécutive Orisha Distribution.